CB2A Autorisation 1.5.0 - Juin 2017

Sommaire

Sommane	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	<u>4</u>
Numero : 865	
Sujet : Ajout du code produit carte	
Etat évolution : Accepté	0
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017.	<u></u> ნ
Numero : 870	
Sujet : Champ 55 type 9F06 dans le message de redressement	
Etat évolution : Accepté	
Date dernière présentation : 23-05-2016 Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	7
Numero: 874	<i>1</i>
Sujet : Création du code produit carte pour les transactions e-commerce	
Etat évolution : Accepté	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Q
Numero: 898	9
Sujet : Condition de présence champ 55 type 9F6B	
Etat évolution : En cours GE	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	10
Numero : 899	20
Sujet : Suppression des ERT non utilisés	
Etat évolution : Supprimé CB	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	11
Numero : 924	
Sujet : Montants agrégés	
Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 10-01-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	14
Numero : 925	
Sujet : Payment sur mobile en mode VADS	
Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	20
Numero : 926	
Sujet : Code réponse R1 et R3	
Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017.	22
Numero : 927	
Sujet : Données de scoring Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	27
Numero : 928	
Sujet : Correctifs	
Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	30
Numero : 929	
Sujet : Open payment	
Etat évolution : En cours GE	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017.	33
Numero : 946	
Sujet : Indicateur de transfert de responsabilité	
Etat évolution : Accepté	
Date dernière présentation : 15-02-2017	
Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	36
Numero : 947	
Sujet : Merchant Initiated Transaction	

Etat évolution : Reporté Date dernière présentation : 15-02-2017

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 865	Etat d'évolution : Accepté
Sujet : Ajout du code produit carte	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version: 1.2	

Le code produit de la carte, qui est présent dans l'ID 0001 du tag EMV 9F0A, est ajouté dans les flux d'autorisation.

<u>Impacts accepteurs</u>: Obligatoire <u>Impacts acquéreurs</u>: Obligatoire

Cette fiche faisait partie d'un addendum publié en 2016. Elle n'apporte pas de nouveauté mais est reprise dans cette version pour tracer les évolutions entre les versions d'octobre 2015 et février 2017.

Proposition:

Modification du volume 2 - Dictionnaire des champs de données

Champ 55 Format : LLLVAR b...255

Données liées aux cartes à microcircuit (Integrated circuit card system related data)

☐ Type d'élément de la donnée_

b2

Type	Description	Répét.
	Données spécifiques EMV	
9F0A	Application Selection Registered Proprietary Data	

□ Valeur de la donnée.

> Type = 9F0A: Application Selection Registered Proprietary Data

Format de la donnée : b4...32 Longueur transportée : 4...32

Contient des données cartes propriétaires assignées par EMVCo à des marchés spécifiques. Cette donnée provenant de la carte contient des TLV et peut avoir une taille supérieure à 32 octets. Le terminal transportera les premiers TLV de la donnée carte dans la limite de la taille maximale du champ.

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit EMV) : 0100

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	Α	В	С
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
9F0A	Application Selection Registered Proprietary Data	C(84)	C(84)	

A: Demande de redressement de paiement (contact et sans contact): **0400/0401** B: Réponse à dem. de redressement de paiement (contact et sans contact): **0410**

N°	Définition	Α	В
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
9F0A	Application Selection Registered Proprietary Data	CQI(104	
)	

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
84	obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CM-CIC, SG
Numero : 870	Etat d'évolution : Accepté
Sujet : Champ 55 type 9F06 dans le message de redressement	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version: 1.1	Date dernière présentation : 23-05-2016

Le champ 55 type 9F06 est ajouté dans les messages 0400 de redressement afin de pouvoir router le message vers le réseau correspondant à la marque choisie sans avoir à rapprocher le message 0400 du message 0100 (notamment dans le cas où le SAA n'a pas reçu la demande initiale qui est passée par un autre serveur).

<u>Impacts accepteurs</u>: Obligatoire <u>Impacts acquéreurs</u>: Obligatoire

Cette fiche faisait partie d'un addendum publié en 2016. Elle n'apporte pas de nouveauté mais est reprise dans cette version pour tracer les évolutions entre les versions d'octobre 2015 et février 2017.

Proposition:

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

A: Demande de redressement de paiement (contact et sans contact): **0400/0401**B: Réponse à dem. de redressement de paiement (contact et sans contact): **0410**

N°	Définition	Α	В
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
9F06	Application Identifier (AID)	CQI(104	
)	

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 874	Etat d'évolution : Accepté
Sujet : Création du code produit carte pour les transactions e-commerce	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.1	

Dans les transactions de commerce électronique, le code produit de la carte utilisée pour le paiement peut être fourni par le système d'acceptation.

Les systèmes d'acceptation sont en mesure de fournir cette donnée qui leur est transmise via la liste des BINs étendue qui est transférée par le SICB aux acquéreurs.

<u>Impacts accepteurs :</u> Obligatoire <u>Impacts acquéreurs :</u> Obligatoire

Cette fiche faisait partie d'un addendum publié en 2016. Elle n'apporte pas de nouveauté mais est reprise dans cette version pour tracer les évolutions entre les versions d'octobre 2015 et février 2017.

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 56 Format : LLLVAR b...255

Données additionnelles

...

Type d'élément de la donnée_____

___b2

Type	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
0005	Code produit carte SA	

Longueur de la donnée_______b1

...

Valeur de la donnée

. . .

Type = 0005 : Code produit carte SA

Format de la donnée : an3

Longueur transportée : 3

Code produit carte issu du système d'acceptation.

Modification du volume 3.3 – Vente à distance/ Vente à distance sécurisée

VENTE A DISTANCE / VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation: 0100

B: Réponse à demande d'autorisation : **0100**

N°	Définition	Α	В
56	Données additionnelles	C(2)	C(2)
0005	Code produit carte SA	C(3)	

A: Demande de redressement: 0400/0401

B: Réponse à demande de redressement: **0410**

N°	Définition	Α	В
56	Données additionnelles	C(2)	C(2)
0005	Code produit carte SA	CQI(104	
)	

	N°	COMMENTAIRES	
ſ	2	voir liste des types	
	3	obligatoire si disponible	
Ī	104	Obligatoire si présent dans la demande initiale	

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 898	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Condition de présence champ 55 type 9F6B	Impact : Acquéreurs, Accepteurs
Version : 1.0	

La donnée 55 type 9F6B a été ajoutée par erreur aux messages puce sans contact lors de l'intégration du bulletin 12 v3. Cette donnée n'est présente que pour les transactions piste sans contact.

Proposition:

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

- A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit EMV) : 0100
- B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
- C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	Α	В	С
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	C(48) .	C(48)	

N°	COMMENTAIRES	
2	voir liste des types	
48	48 Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact	

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Version: 1.0
Numero : 899	Origine : CB
Sujet : Suppression des ERT non utilisés	Etat d'évolution : Supprimé CB

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 924	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Montants agrégés	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.0	Date dernière présentation : 10-01-2017

La mise en place d'un service d'agrégation des transactions CB de petits montants a été validée par le CODIR du 24 juin 2016

Les environnements d'application suivant sont concernés:

- En e-commerce : la solution d'agrégation est composée d'une demande d'autorisation préalable pour un montant maximum, avec clôture pour le montant réel des achats à l'échéance ou dans la limite du montant autorisé. L'accepteur gère la consommation par son client du montant autorisé.
- En proximité et sur automate : la solution d'agrégation correspond à la remise d'une somme d'achats effectués en contact et/ou sans contact. Chaque achat est historisé par le commerçant, le montant remis à l'encaissement correspond au montant réel des achats, à l'échéance ou dans la limite du montant d'agrégation.

Pour le protocole CB2A autorisation, les évolutions protocolaires ne concernent que les transactions e-commerce et ont pour but d'identifier les transactions agrégées ainsi que de permettre de les relier avec le paiement.

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 59

Données nationales (Reserved for national use).

...

$T_{YPE} = 0101$:	Code raison du message (Message reason code).	Code raison du message
1112 - 0101 .	CODE NAISON DO MESSAGE (MESSAGE NEASON CODE).	OODL KAISON DO MESSAGE

Format de la donnée : n4 Longueur transportée : 2

Le code raison du message fournit au destinataire d'un message de demande d'autorisation ou de redressement la raison ou le but du message.

Les valeurs ci-dessous sont conformes à la norme ISO 8583 V93 (valeurs du « Message reason code »).

Toute autre valeur conforme à la norme peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Valeur	Description	
Les valeurs 150	Les valeurs 1500 à 1999 indiquent la raison d'un mess. de demande (0100) plutôt que d'avis (0120)	
	Provision pour montants agrégés	
1776-1999	Réservé privé	

$T_{YPE} = 0800$:	Type de facture l	l ppocépupe
I THE - UUUU .	I THE DE FACIURE I	PROCEDURE

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

Valeurs	Description	
1	Facture no-show	
2	Facture pré-autorisée	
3	Facture complémentaire	
5	Facture cumul	
6	Paiement récurrent, premier paiement	
7	Paiement récurrent, autre paiement	

Modification du Volume 3.3 - Service vente à distance

Spécificités d'une transaction agrégée

Cette transaction permet de demander une d'autorisation préalable pour un montant maximum, avec clôture pour le montant réel des achats à l'échéance ou dans la limite du montant autorisé

Identifiant du type de message :

demande : 0100 réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101 (montant estimé)

champ 59 type 0101 (Code raison du message) = 1679 (Provision pour montants agrégés)

Description des messages

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100	B: Réponse à demande d'autorisation : 0110
A. Demande d'adionsation . 0100	D. INCHOINGE A GENTAINGE GAGGINGAGION . VIIV

N°	Définition	A	В
			•
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(98)	FQ
			•
0800	Type de facture / procédure	C(13)	FQ
		,	

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
13	obligatoire si transaction pré-autorisée, no-show, paiement récurrent, ou montant agrégé absent
47	obligatoire si transaction pré-autorisée, ou montant agrégé absent sinon
98	obligatoire si transaction de pré-autorisation ou no-show, ou montant agrégé facultatif sinon.

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 925	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Payment sur mobile en mode VADS	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.1	Date dernière présentation : 15-02-2017

Les solutions de type OEMPay (Original Equipment manufacturer) et HCE sont introduites dans le domaine CB. Le premier cas d'usage est ApplePay.

Ces solutions sont basées sur des applications de paiement mobile ayant potentiellement plusieurs modes de fonctionnement :

- •Un mode EMV sans contact de proximité, utilisant l'interface NFC du mobile,
- •Un mode VADS permettant l'accomplissement de transactions VADS initiées dans des applications commerçants installées sur le mobile : paiement in-app,
- •Un mode VADS permettant l'accomplissement de transactions VADS initiées sur des sites web commerçants : paiement browser-based.

Les solutions peuvent générer des preuves qui sont du type :

- Cryptogramme EMV sans contact pour les applications EMV sans contact
- Cryptogramme de commerce électronique ou cryptogramme EMV pour les applications VADS

La donnée ECI Flag transmise par l'applet mobile sert à identifier la base applicative de la solution de paiement.

Proposition:

La donnée ECI Flag fournie par l'application mobile et qui identifie la base applicative utilisée dans le mobile est véhiculée depuis le système d'acceptation dans le champ CB2A champ 59 type 0416. Aucune évolution protocolaire n'est nécessaire pour véhiculer cette donnée dans CB2A.

Mode paiement de proximité : ce mode ne donne lieu à aucune particularité de valorisation dans les protocoles.

La condition 122 est reformulée pour éviter les confusions : le paiement mobile n'implique pas forcement la présence du champ 59 type 0401. VADS est remplacée par 3DS et wallet ouvert et ne concerne pas le paiement sur mobile en mode EMV.

Les évolutions suivantes concernent uniquement la prise en compte du paiement en mode VADS De nouveaux champs sont créés pour véhiculer certaines informations concernant la solution de paiement.

- Identifiant de la solution de paiement (ApplePay, etc...) : cette donnée sera dans le nouveau champ 56 type 0012.
- Le type de transaction : in-app, browser-based : cette donnée sera dans le nouveau champ 56 type 0013.
- Le type de preuve : EMV ou VADS : cette donnée sera dans le nouveau du champ 56 type 0014.

Deux types de preuves peuvent être générés par la solution : un cryptogramme de type VADS ou un cryptogramme de type EMV.

Lorsque le cryptogramme est de type VADS, il est présent dans la donnée « cryptogramme de commerce électronique ».

Lorsque le cryptogramme est de type EMV, il est présent dans la donnée « Application cryptogram » et la transaction contient des données puce. Ce type de transaction, qui n'existe pas au niveau protocolaire, est créé.

Une valeur du type de sécurisation – champ 59 type 0407 – est créée pour qualifier le niveau de sécurisation de ces transactions.

Les caractéristiques des transactions OEMPay sont les suivantes :

Champ CB2A	Libellé	Transaction avec	Transaction avec
•		cryptogramme VADS	cryptogramme EMV
22	Mode de lecture	01	01
59 type 0200	ERT	24 ou 27	24 ou 27
59 type 0300	Enveloppe du	Présent et	Présent et
	cryptogramme visuel	cryptogramme absent	cryptogramme absent
		dans la demande	dans la demande
		Obligatoirement absent	Obligatoirement absent
		dans la réponse	dans la réponse
59 type 0301	Informations relatives au	Obligatoirement absent	Obligatoirement absent
3,12.2.2.	traitement du	dans la réponse	dans la réponse
	cryptogramme visuel		dans la reponse
59 type 0401	Cryptogramme De	Présent	-
	Commerce Electronique		
59 type 0407	Type de sécurisation de	21	21
	transaction de commerce		
	électronique		
59 type 0409	Informations relatives au	Obligatoirement absent	
	traitement du crypto de	dans la réponse	
	commerce électronique		
59 type 0410	Méthode	-	-
	d'authentification porteur		
	utilisée par l'émetteur		
59 type 0411	Méthode de calcul du	-	-
	cryptogramme de		
59 type 0412	commerce électronique Résultat de l'utilisation de	_	-
59 type 0412	l'architecture de paiement	-	-
	sécurisé		
59 type 0414	Données	_	_
00 () 00 0 12 1	complémentaires de		
	commerce électronique		
59 type 0415	Dénomination du	-	-
71	portefeuille électronique		
59 type 0416	Indicateur de commerce	Contient l'ECI flag	-
	électronique	fourni par l'applet	
59 type 0417	Données additionnelles	-	-
	portefeuilles numériques		
59 type 0418	Identifiant Wallet	-	-
55 (dont type	Données puce	-	Présente (Voir tableau
9F26)			de description des
			messages)s
44 type CB	Informations relatives au	Obligatoirement absent	
	contrôle du	dans la réponse	
	cryptogramme application		
	puce		

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 56 Format : LLLVAR b...255

> Données additionnelles

> ...

Type d'élément de la donnée_____

b2

Type	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
	···	
0012	Identifiant de solution de paiement mobile	
0013	Typologie de transaction	
0014	Type de preuve	

Longueur de la donnée___

b1

Valeur de la donnée

...

➤ Type = 0012: Identifiant de solution de paiement mobile

☐ IDENTIFIANT DE SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

• Nomenclature_____n1

Valeurs	Description
0	CB
1-9	RUF

• Identifiant_____n2

Valeurs	Description
00	Apple Pay
01	Samsung Pay
02	Android Pay

Toute autre valeur peut être utilisée dans le cadre d'accord entre utilisateurs.

➤ Type = 0013 : Typologie de transaction

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Typologie de réalisation de la transaction.

Vá	aleurs	Description
	00	Paiement in-app
	01	Paiement browser-based

TYPE = 0014 : TYPE DE PREUVE

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

Type de preuve généré par la solution de paiement.

Valeurs	Description
00	EMV
01	VADS

Champ 59

Données nationales (Reserved for national use).

Type d'élément de la donnée_

b2

...

\nearrow Type = 0	407 : TYPE	DE SÉCURISATION DE	TRANSACTION DE	COMMERCE ÉLECTRONIQUE
---------------------	------------	--------------------	----------------	-----------------------

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

..

Valeurs	Description
	···
21	VAD sécurisée par mobile

...

Modification du Volume 3.3 – VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

Spécificités du paiement récurrent

La phrase:

• 'Les données de commerce électronique présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont les champs suivants :'

Est changée en

 Hors solution de paiement sur mobile basée sur les données EMV, les données de commerce électronique présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont les champs suivants :

•••

Le paragraphe est complété comme suit :

 Pour une solution de paiement sur mobile basée sur les données EMV, les données EMV présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont celles décrites dans la description des messages du service VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE. Les données de commerce électronique sont absentes.

Description des messages

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
•••			***
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
0082	Application Interchange Profile (AIP) (tag EMV 82)	C(136)	
0095	Terminal Verification Results (TVR) (tag EMV 95)	C(136)	
009C	Transaction type (tag EMV 9C)	C(136)	
9F10	Issuer application data	C(136)	
9F26	Application Cryptogram	C(136)	
9F27	Cryptogram Information Data	C(136)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	C(136)	
9F37	Unpredictable Number	C(136)	
56	Données additionnelles	C(2)	
0012	Identifiant de solution de paiement mobile	C(137)	
0013	Typologie de transaction	C(137)	
0014	Type de preuve	C(137)	
59	Données Nationales	C(2)	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	C(122)	
•••			

A: Demande de redressement 0400/0401 B: Réponse à demande de redressement: 0410

N°	Définition	A	В
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	•
0082	Application Interchange Profile (AIP) (tag EMV 82)	FQI(104)	
0095	Terminal Verification Results (TVR) (tag EMV 95)	F	
009C	Transaction type (tag EMV 9C)	FQI(104)	
9F10	Issuer application data	F	
9F26	Application Cryptogram	FQI(104)	
9F27	Cryptogram Information Data	FQI(104)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	FQI(104)	
9F37	Unpredictable Number	FQI(104)	
56		C(2)	
0012	Identifiant de solution de paiement mobile	CQI(104)	

N°	COMMENTAIRES	
2	cf. conditions des types ou sous-champs	
104	bligatoire si présent dans la demande initiale	
122	Obligatoire pour toute transaction '3DS authentifiée avec preuve (ou tentative d'authentification certifiée)',	
	obligatoire pour les transactions wallet ouvert	

136 dans le cas d'une transaction VADS effectuées dans le mode EMV, absent sinon

137 obligatoire si disponible et si utilisation d'une solution de paiement mobile, absent sinon

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 926	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Code réponse R1 et R3	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.0	Date dernière présentation : 15-02-2017

Visa offre aux établissements un service (VEPSS - Visa Europe Payment Stop Service) conçu pour refuser les demandes d'autorisation relatives aux paiements récurrents ou échelonnés lorsque le porteur a retiré son consentement de payer avec sa carte Visa. Les refus d'autorisation ont alors pour codes réponse soit la valeur R1 (Revocation of Authorization Order) et R3 (Revocation of all Authorizations Order).

En cas de refus de type R1 ou R3, les acquéreurs ou leurs processeurs ne doivent plus permettre ultérieurement les demandes d'autorisation répétées pour le même paiement. Les acquéreurs sont supposés transmettre les codes réponse à leurs commerçants et les aider à les interpréter. Une présentation abusive des paiements récurrents ou échelonnées ayant fait au préalable l'objet d'un refus R1 ou R3, entraîne des problèmes pour les émetteurs souscripteurs du service. Elle peut également aboutir à des problèmes de conformité pour les Acquéreurs en raison de refus excessifs d'autorisation. Les Acquéreurs doivent donc s'assurer que les codes réponse R1 et R3 sont interprétés correctement et alerter les commerçants générant des transactions récurrentes.

Proposition:

Création de deux nouveaux codes réponse.

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 39 Format : an2

Code réponse (Response code).

Valeur	Description	
R1	Révocation paiement récurrent pour la carte chez le commerçant ou pour le MCC et la carte	
R3	Révocation tous paiements récurrents pour la carte	

Modification du volume 3.3 - VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

2.1. Codes réponse pour une demande d'autorisation de vente à distance

N°	Libellé
	···
R1	Révocation paiement récurrent pour la carte chez le commerçant ou
	pour le MCC et la carte
R3	Révocation tous paiements récurrents pour la carte

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 927	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Données de scoring	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version: 1.1	Date dernière présentation : 15-02-2017

Lors du CU-LCLF du 18 octobre 2016, un avis favorable a été émis pour l'ouverture d'un service de détection de fraude en commerce électronique.

Ce service propose l'enrichissement du moteur de scoring avec des données transmises par le système d'acceptation.

Le score peut être transmis via l'acquéreur aux commerçants ayant souscrit au service.

Les données concernées par le service sont :

- L'adresse et le code postal de facturation du porteur
- L'adresse et le code postal de livraison
- L'adresse IP du porteur
- Le nombre d'articles du panier

Les données adresse de livraison, adresse IP et nombre d'articles ne sont pas transmises aux émetteurs et sont supprimées par le réseau e-rsb.

<u>Impacts accepteurs</u>: Obligatoire <u>Impacts acquéreurs</u>: Obligatoire

Proposition:

Le score acquéreur, lorsqu'il est transmis au commerçant via l'acquéreur, est fourni via le champ 59 type 0802 – Service risque en utilisant l'identifiant du service 09 – Score destiné à l'acquéreur.

Les trois données adresse de livraison, adresse IP et nombre d'articles sont créées dans le dictionnaire de données et dans les messages de demande d'autorisation et d'avis d'autorisation du service de paiement. Les données adresse et code postal du porteur existent déjà dans le dictionnaire de données.

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 44 LLVAR ans...25

Données complémentaires de réponse (Additionnal response data).

Type d'élément de donnée

Type	Description	
CC	Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur	

Longueur de la donnée______r

Valeur de la donnée

Type = CC : Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur

Format de la donnée : ans2 Longueur transportée : 2

Nomenclature ans1

Valeurs		Description
0	СВ	

Résultat de la vérification_____ans1

Nomenclature utilisée dans le domaine CB :

Valeur	Libellé	
Α	Concordance complète code postal et adresse	
В	Concordance partielle code postal et adresse	
С	Non concordance code postal et adresse	
D	Le contrôle n'a pas été effectué ou n'a pas été effectué sur tous les éléments	

Champ 56 Format : LLLVAR b...255

Données additionnelles (Additional data).

☐ Type d'élément de la donnée_

Туре	Description	Répétabilité
0006	Adresse du porteur	
8000	Code postal du porteur	
0009	Adresse de livraison	
0010	Adresse IP	
0011	Nombre d'articles	

□ Longueur de la donnée _______b1

□ Valeur de la donnée.

$T_{YPE} = 0006$: Adresse du porteur

Format de la donnée : ansp..40 Longueur transportée : ..40

Adresse du porteur.

Type = 0008 : Code postal du porteur

Format de la donnée : ansp..10 Longueur transportée : ..10

Code postal du porteur.

0009 : ADRESSE DE LIVRAISON

Format de la donnée : ans80 Longueur transportée : 80

Adresse de livraison de la commande.

Cette adresse est composée des champs : numéro et nom de rue, code postal, pays, séparés par des astérisques.

> TYPE = 0010 : ADRESSE IP

Format de la donnée : ans15 Longueur transportée : 15

Adresse IP du porteur.

> Type = 0011 : Nombre d'articles

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Nombre d'articles du panier.

Champ 59

Données nationales (Reserved for national use).

Type d'élément de la donnée_

b2

•••

Туре	Description	Répétabilité
	Autres	-
0802	Service Risque	

Longueur de la donnée

b1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

Valeur de la donnée

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

Type = 0802 : Service Risque

Format de la donnée : structure Longueur transportée : 1..24

Identifiant du service_______b1

<u>b18</u>

Valeurs	Description	
05	Scoring acquéreur	
90 à 99	Scoring Privatif	

Do	nnée de serv	vice			b23
Le form	nat de la doni	née de service du <u>scoring a</u>	<u>cquéreur</u> (pour Ident	ifiant du service = 05) est le suivant :	
Rè	gle de servic	e			b1
`	Valeurs	Description			
	00-FF	Référence de la règle			
Val	orisation du	service			b2
	Valeurs	Description			
	0000-FFFF	Valorisation du service			
			1		
Doi	nnée complé	émentaire du service			b2
	Valeurs	Descript	ion		
	0000-FFFF	Valorisation de la donnée	e complémentaire		

Modification du volume 3.3 – Vente à distance/vente à distance sécurisée

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100

RUF____

B: Réponse à demande d'autorisation: 0110

N°	Définition	Α	С
44			C(2)
CC	Informations relatives au contrôle de l'adresse porteur		C(3)
56	Données additionnelles	C(2)	
0006	Adresse du porteur	C(3)	
8000	Code postal du porteur	C(3)	
0009	Adresse de livraison	C(3)	
0010	Adresse IP	C(3)	
0011	Nombre d'articles	C(3)	
59	Données nationales		C(2)
0802	Service Risque		C(3)

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
3	obligatoire si disponible

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 928	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Correctifs	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version: 1.1	Date dernière présentation : 15-02-2017

n				
Des	r	nti	n	

Correctifs sur la version précédente :

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Dans le paragraphe 2.3.2 : « Liste par numéro de champ » le format du champ 59 type 0200 est b1 (et non n2)

2.3.4 Définition des champs de données

. . .

la description du champ 44 type AA n'est pas complète : la valeur 5 (Présence à tort d'un champ interdit) est manquante. Cette valeur présente dans le protocole CBAE est à ajouter dans CB2A autorisation.

Suppression de l'ERT 33 qui ne figure dans aucun autre protocole

Modification du volume 3.3

2.1 Codes réponses pour une demande d'autorisation de vente à distance

Ajout du code réponse '10' autorisation partielle pour les services VAD et VADS

7 Description des messages

Afin d'homogénéiser les conditions de présence dans les différents protocoles et de lever une ambiguïté, il est précisé que le Code fonction, type de facture procédure et le numéro de dossier doivent être présents pour une facture complémentaire.

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

- A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit EMV) : 0100
- B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
- C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	Α	В	С
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)	
24	Numéro de dossier	C(47)	C47)	CQ(47)
59	Données nationales	C(2)	C(2)	
0100	Code fonction	C(47)	C(47)	FQ
0800	Type de facture / procédure r	C(47)	C(47)	FQ

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

- A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100
- B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité: 0110

N°	Définition	Α	В
47	Données complémentaires nationales	C(2)	
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47
)
	n		
59	Données nationales	C(2)	
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0800	Type de facture / procédure r	C(47)	FQ

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

- A: Demande d'autorisation wallets de proximité (via centre d'appel) : 0100
- B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité(via centre d'appel) :: 0110

N°	Définition	Α	В
59	Données nationales	C(2)	
0100	Code fonction	C(47)	FQ

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N° Définition A B	N°	Definition	Α	В
-------------------	----	------------	---	---

47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
		·	
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
		·	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(98)	FQ
	•	<u>'</u>	•

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
47	obligatoire si pré-autorisation ou facture complémentaire
98	obligatoire si transaction de pré-autorisation, facture complémentaire ou no-show, facultatif
	sinon.

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : CB
Numero : 929	Etat d'évolution : En cours GE
Sujet : Open payment	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.0	Date dernière présentation : 15-02-2017

Cette fiche concerne les évolutions protocolaires nécessaires à la prises en compte des paiements des trajets des voyageurs occasionnels français et étrangers dans les transports urbains via la présentation de leur carte ou mobile sans contact aux « Terminaux Open Payment», qui

- N'ont pas de clavier sur le « Terminal Open Payment» et donc pas d'interaction possible entre le porteur et le terminal ;
- Ne font pas de remise à l'usager d'un titre de transport physique.

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

DESCRIPTION DES CHAMPS DE DONNÉES

• Liste aphabétique

...

Donnée N° de champ et de sous-champ

Terminal Transaction Date 55 type 9A

...

Amount, authorized 55 type 9F02

Liste par numéro de champ

...

N°	Туре	Nom	Format	rmat	
55		Données liées aux cartes à microcircuit	LLLVAR	b255	
	009A	Transaction type		n 6	
	9F02	Amount, authorized		n 12	

N°	Туре	Nom	Format	

Champ 55 Format : LLLVAR b...255

Données liées aux cartes à microcircuit (Integrated circuit card system related data)

...

☐ Type d'élément de la donnée_

_b2

Туре	Description	Répét.
	Données spécifiques EMV	
009A	Terminal Transaction Date	
9F02	Amount, authorized	

. . .

■ Valeur de la donnée.

Type = 009A: Terminal transaction date (tag EMV 9A)

Format de la donnée : n6 (AAMMJJ)

Longueur transportée : 3

Indique la date locale du terminal à laquelle la transaction d'autorisation a été réalisée. Cette donnée est utilisée pour effectuer le calcul de l'ARQC.

> Type = 9F02 : Amount, authorized

Format de la donnée : n12

Longueur transportée : 6

Indique le montant que présente le terminal à la carte.

Champ 59

Données nationales (Reserved for national use).

Type d'élément de la donnée____

_b2

...

DONNEES SPECIFIQUES CB

Type = 0200 Environnement Réglementaire / Technique

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées dans ce type. Les valeurs non citées sont considérées comme RUF :

Valeur	Description
- dans le c	as du paiement sur automate :
•••	
58 	Poinçonneur
	·

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

- A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit EMV) : 0100
- B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
- C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	Α	В	С
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)	C(2)
24	Numéro de dossier	C(47)	C47)	
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
009A	Terminal Transaction Date	C(138)	C(138	
9F02	Amount, authorized	C(135)	C(135)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	C(47)	

A: Demande de redressement de paiement (contact et sans contact): 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement de paiement (contact et sans contact): 0410

N°	Définition	Α	В
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
24	Numéro de dossier	CQI(104	
)	
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
9F02	Amount, authorized	CQI(104	
)	

N°	COMMENTAIRES	
2	voir liste des types	
47	obligatoire si pré-autorisation ou poinçonneur	
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale	
135	obligatoire si le montant ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres	
	données du message	
138	obligatoire si la date ayant servi au calcul du certificat n'est pas disponible dans d'autres données	
	du message	

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : SG
Numero : 946	Etat d'évolution : Accepté
Sujet : Indicateur de transfert de responsabilité	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.0	Date dernière présentation : 15-02-2017

La notion bancaire réglementaire de "transfert de responsabilité" (3DS, wallet CB et paiement VAD sur OEM...) est pour le commerçant, le PSP VAD et l'acquéreur de plus en plus complexe et variable :

- en 3DS entre le niveau de cinématique, le scheme et le type de carte étrangère,
- en "Wallet CB" entre la notion "avant ou après une date annoncée en CODIR CB",
- en wallet « pseudo propriétaire »,
- en futur paiement VAD sur mobile,
- avec le choix de la marque la même autorisation 3DS sur carte cobadgée qui en CB était couvert sans "sans PARES authentification full" peut perdre son "transfert" avec le basculement sur scheme non CB.

Le commerçant signe avec le PSP et l'acquéreur un contrat de "transfert" complexe et se retrouve trop souvent exposé à des litiges à la marge où il découvre que telle opération "n'est pas forcement couverte par le transfert de responsabilité interbancaire".

L'acquéreur a pu communiquer au PSP et au commerçant des grilles d'interprétation de plus en plus compliquées à maintenir et le PSP peut communiquer à son commerçant une autre grille et générer des malentendus entre commerçant et acquéreur

Cette fiche introduit la possibilité pour l'acquéreur d'informer le commerçant sur le fait qu'il pourra bénéficier du transfert de responsabilité. Les modalités de prise en compte de cette donnée sont spécifiques aux exigences de chaque acquéreur envers ses commerçants

La donnée ajoutée est sans impact pour les acquéreurs non motivés ou concernés et permettra aux acquéreurs intéressés :

- de poser les grilles de décision sur leur SAA,
- d'éviter les diffusions de grilles ou d'avoir des grilles propres à chaque PSP,
- de fournir au PSP et au commerçant une information adaptée à la "réglementation connue du moment" sans nécessité de rentrer dans tous les détails.

PSP et commerçants disposeront dans la réponse à la demande d'autorisation d'un indicateur simple pour gérer leur risque et politique "Transfert"

Cette fonction est optionnelle, sa mise en œuvre résultera d'accord entre chaque acquéreur et ses commerçants. Les établissements ont demandé de ne pas limiter cette possibilité à la vente à distance mais de l'étendre à tous les environnements.

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 44 LLVAR ans...25

Données complémentaires de réponse (Additionnal response data).

Γ	Type	Description	Répétabilité
	. ypc	Description	repetabilite
	CD	Information relative au transfert de responsabilité	

Longueur de la donnée______n2

Valeur de la donnée

Type d'élément de donnée_

Type = CD : Information relative au transfert de responsabilité

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

Cette donnée peut être utilisée par l'acquéreur pour informer le commerçant sur le fait qu'il pourra bénéficier du transfert de responsabilité. Les modalités de prise en compte de cette donnée sont spécifiques aux exigences de chaque acquéreur envers ses commerçants

Valeurs	Description
0	Indéterminé
1	Transfert
2	Pas de transfert

Modification du volume 3.2 – Paiement de proximité/Paiement sur automate

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact microcircuit EMV) : 0100

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	Α	В	С
44		C(2)	C(2)	C(2)
CD	Information relative au transfert de responsabilité			F

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100

B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité: 0110

N°	Définition	Α	В
44		C(2)	C(2)
CD	Information relative au transfert de responsabilité		F

Modification du volume 3.3 – Vente à distance/vente à distance sécurisée

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100

B: Réponse à demande d'autorisation: 0110

N°	Définition	Α	С
44			C(2)
CD	Information relative au transfert de responsabilité		F

N°	СОММ
2	voir liste des types

b2

Protocole : CB2A Autorisation 1.50 - Juin 2017	Origine : VISA
Numero : 947	Etat d'évolution : Reporté
Sujet : Merchant Initiated Transaction	Impact : Accepteurs, Acquéreurs
Version : 1.0	Date dernière présentation : 15-02-2017

Description:

Visa met en place de nouvelles règles de traitement pour les transactions à l'initiative du commerçant, « Merchant Initiated Transactions » (désignées sous le vocable MIT par la suite dans la présente fiche). Les MIT sont des transactions effectuées en l'absence du porteur et sans aucune validation de sa part. Toutes se rapportent néanmoins obligatoirement à une transaction initiale effectuée en la présence du porteur et validée par celui-ci, soit une « Customer Initiated transaction » (CIT). Etant effectuées en l'absence du porteur à partir de données stockées, les transactions MIT sont des transactions sans cryptogramme.

Les évolutions introduites dans le protocole CB2A doivent permettre une identification unique de ce type de transaction. Les évolutions sont les suivantes :

- Nouvelles valeurs de raisons d'appel en autorisation :
- Nouvelle donnée véhiculant l'identifiant de la transaction originale (contenu dans le champ 47 type 95 de la réponse à le demande d'autorisation de la transaction originale)

Ce Service n'est pas encore d'écrit dans le MPADS, il sera intégré dans une prochaine version

Proposition:

Modification du volume 2 – Dictionnaire des champs de données

Champ 56 Format: LLLVAR b...255

Données additionnelles (Additional data).

Type d'élément de la donnée Description Répétabilité Type

0017 Données de réseau de la transaction d'origine

□ Valeur de la donnée.

> Type = 0017 : Données de réseau de la transaction d'origine

Format de la donnée : an50 Longueur transportée: 50 Données de réseau de la transaction d'origine.

Champ 59 Format : LLLVAR b...255

Données nationales (Reserved for national use).

> Type = 0101 : Code raison du message (Message reason code).

Valeur	Description
 1675 1677	 Transaction différée No show

Modification du volume 3.3 – Vente à distance/vente à distance sécurisée

VENTE A DISTANCE/VENTE A DISTANCE SECURISEE

A: Demande d'autorisation : 0100

B: Réponse à demande d'autorisation: 0110

N°	Définition	Α	В
56	Données additionnelles	C(2)	
0017	Données de réseau de la transaction d'origine	C(3)	

A: Demande de redressement de paiement : 0400/0401	B: Réponse à dem. de redressement de paiement :
0410	·

N°	Définition	Α	В
56	Données additionnelles	C(2)	
0017	Données de réseau de la transaction d'origine	CQI(104)	

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
3	obligatoire si disponible
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale